

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial: DÉTACHANT DE RÉSIDUS D'ALCALI ET SELS

Autres moyens d'identification GLOSS 25

Usage du produit/Description: Neutralisant pour décapant, élimine les taches de sel et de calcium.

Restrictions d'utilisations Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.

Identificateur du fournisseur initial : INO SOLUTIONS Inc
9900 Boulevard du Golf
Anjou, Québec, Canada H1J 2Y7
Phone: 1(888) 466-7658
www.inosolutions.net

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement: Centre antipoison du Québec :1-800-463-5060

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):
Ce produit n'est pas classifié selon SIMDUT 2015

2b Éléments d'étiquetage
Aucun

Conseils de prudence :

Mention d'avertissement :

Mention de danger :

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	0.1-1.0	Irritation oculaire catégorie 2
Acide citrique	77-92-9	3-7	Irritation oculaire catégorie 2; Irritation cutanée catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer abondamment avec de l'eau après le contact. Obtenir un avis médical si l'irritation persiste.

Contact cutané:

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux:	Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.
Peau:	Peut causer une irritation.
Inhalation:	Aucun effet prévu.
Ingestion:	Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5a Moyens d'extinction:**

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :**

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage: Aucun

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Alcool éthoxylé	Aucune valeur établie	Aucune valeur établie	
Acide citrique	Aucune valeur établie	Aucune valeur établie	

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc en cas de possibilité de contact. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage :

Non requis pour des applications normales. En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :

Couleur :

Odeur :

Point de fusion/congélation:

Point d'ébullition:

Inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :

Point éclair:

Température d'auto-inflammation:

pH:

Liquide

Incolore

Odeur florale

Approximativement 0 °C

Approximativement 100 °C

N/A

N/A

Aucun jusqu'à ébullition

P/D

Environ 3.5 - 4.5

Viscosité:	< 100 cps @ 24 °C
Solubilité:	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	20 mm Hg (eau)
Densité relative	1.04
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières comburantes fortes.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone et d'azote. Avec les alcalins forts : chaleur et vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérogène.

Téatogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant selon OECD 406

Sensibilisation des voies respiratoires : NON DISPONIBLE

Matières synergiques : NON DISPONIBLE

Autres dangers importants: NON DISPONIBLE

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	NON DISPONIBLE
Acide citrique	8,000 mg/kg (oral, rat)	NON DISPONIBLE

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	2.1 mg/L	96H	NON DISPONIBLE
Acide citrique	Poissons: 600-800 mg/L	96H	NON DISPONIBLE

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	1.9 mg/L	48H	NON DISPONIBLE
Acide citrique	600-800 mg/L	48H	NON DISPONIBLE

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Selenastrum capricornutum 0.7 mg/L	96H	NON DISPONIBLE
Acide citrique	N. seminulum: EC50 12,000 mg/L	96H	NON DISPONIBLE

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou Réutilisables

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN: S/O
 Appellation réglementaire: S/O
 Classe de danger : S/O
 Groupe d'emballage : S/O
 Dangers environnementaux: S/O
 Transport en vrac: S/O
 Précautions spéciales : S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-08-24

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité